

<http://reseau-lcd-ecole.ens-lyon.fr/spip.php?article88>



# Des mères voilées réclament le droit d'accompagner les sorties scolaires

- Ressources - Dans les médias -

Date de mise en ligne : lundi 12 mai 2014

---

Copyright © Réseau National de Lutte Contre les Discriminations à l'École -

Tous droits réservés

---

Article publié par l'Express 09/05/2014

Pour la deuxième semaine consécutive, des mères voilées ont manifesté vendredi devant une école maternelle du Blanc-Mesnil, en Seine-Saint-Denis, pour obtenir le droit de participer aux sorties scolaires de leurs enfants. *"Il faut regarder au cas par cas"* a déclaré ce lundi matin Benoît Hamon.

<dl class='spip\_document\_68 spip\_documents spip\_documents\_right' style='float:right;'> <a href="http://static.lexpress.fr/medias\_9561/w\_720,h\_313,c\_crop,x\_0,y\_66/w\_605,h\_270,c\_fill,g\_north/manifestation-du-collectif-sorties-scolaires-avec-nous-en-novembre-2013-au-blanc-mesnil-en-seine-saint-denis\_4895681.jpg" title='JPEG - 40.6 ko' type="image/jpeg">



*"Il faut regarder au cas par cas, et faire preuve de discernement"*. Ce lundi matin sur BFM TV, le ministre de l'Education nationale est revenu sur l'interdiction faite aux mères voilées d'accompagner les sorties scolaires. Une interdiction formalisée par la circulaire du 27 mars 2012, dite circulaire Chatel. Si Benoît Hamon n'a pas promis l'abrogation de cette circulaire, il a cependant estimé que dans "certains cas", des mères voilées pourraient être acceptées comme parent accompagnateurs. C'est déjà le cas dans certaines écoles, sur tout le territoire- mais pas au Blanc-Mesnil. C'est pourquoi vendredi matin, une vingtaine de mamans blanc-mesniloises se sont rassemblées devant l'école maternelle Maurice Audin. (...)